

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 10

Artikel: Étude sur la baïonnette
Autor: Crassiez, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Étude sur la baïonnette

par le capitaine Robert Crassiez

Dans les rangs de l'infanterie, l'arquebuse, plus tard le mousquet, remplacèrent la pique, dès la fin du Moyen Age. Le combat à distance en fut la conséquence. Un combat où la première des deux troupes qui tirait se trouvait, avec armes déchargées, exposée au feu de l'ennemi; elle ne pouvait de ce fait lui courir sus, devait subir à son tour la décharge et, dans le désarroi qui en était forcément la conséquence, accepter le corps-à-corps que cherchait à lui imposer immédiatement son adversaire. La troupe qui tirait la première était ainsi, on le voit, très nettement désavantagée par rapport à celle qui subissait la première décharge et le fameux « Tirez les premiers, Messieurs les Anglais » du comte d'Auteroche, à Fontenoy, pour courtoise qu'était la formule, n'était pas précisément un avantage concédé, bien au contraire. La lenteur de la charge faisait que le tir n'était que le prélude à l'abordage qui seul, ou presque — c'était en tout cas l'opinion de Frédéric II, de Souvarov — décidait du combat. L'inutilité de l'arme déchargée, lorsque débutait le corps-à-corps, fit, dans les premiers temps, maintenir parmi les arquebusiers une certaine proportion de piquiers. La puissance de la première décharge en était naturellement diminuée d'autant. Une solution devait être trouvée. Ce fut la baïonnette ou bayonnette, fille de la pique, petite-fille de la lance, dont l'invention remonte à 1523¹, année durant laquelle elle fut inventée et utilisée pour la première fois au siège de Bayonne, d'où elle tirerait son nom. Il est à noter qu'au cours des années précédentes, de nombreuses solutions de fortune avaient été employées pour résoudre le problème de la combinaison de l'arme de combat à distance et de l'arme d'abordage: couteaux attachés aux canons des fusils, piques même, raccourcies et fixées sous l'arme (qui avaient reçu le nom de « piques à feu »).

Les toutes premières baïonnettes, celles des 16^e et 17^e siècles, étaient de longs couteaux à double tranchant dont la poignée de bois allongée avait un diamètre sensiblement pareil au calibre du fusil; on les fichait dans la gueule même du canon. Désavantages qui sautent aux yeux: impossibilité de tirer avec baïonnette au canon, d'où nécessité, après avoir

¹ Selon d'autres opinions, la baïonnette n'aurait été que fabriquée à Bayonne et son invention serait sans rapport avec le siège.

avec anneau de sûreté, modèle qui va équiper toutes les armées, et pour fort longtemps, puisque, par exemple, il était encore d'ordonnance dans l'armée russe en 1900.

Les guerres de Frédéric II, la Révolution française, les guerres de l'Empire mettent les baïonnettes à l'honneur. C'est l'époque où Frédéric II répugne à faire tirer ses hommes, désigne la baïonnette comme l'arme unique de la décision: « Le feu de l'infanterie est fait pour la défensive et la baïonnette pour l'offensive. » L'époque aussi où un Souvarov dit: « La balle est folle, la baïonnette est sage. » Où Talleyrand affirme laconiquement: « On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus. » Mais les soldats renâclent: sabre et baïonnette font double emploi. Et dans l'armée autrichienne, on s'avise de l'allègement qu'il est possible d'apporter à l'équipement du fantassin; ainsi naît le sabre-baïonnette, fait d'une poignée de baïonnette et d'une lame de sabre. On connaît en France, dès 1866, le système contraire, du sabre-baïonnette à poignée de sabre et lame de baïonnette. Toutes ces armes sont néanmoins fort lourdes et nuisent à la précision des fusils, dont on cherche justement à augmenter l'efficacité. L'effort va tendre maintenant à alléger la baïonnette et le résultat ne sera guère atteint que par la diminution des dimensions du sabre-baïonnette, diminution qui nous achemine tout doucement vers le poignard. C'est la Suède qui, la première, introduit en 1896 la « Messerbajonett », lame de 21 cm., compromis entre la baïonnette et ce qui deviendra, de nos jours, le couteau de tranchée.

On ne croit d'ailleurs guère à la baïonnette à la fin du XIX^e siècle, comme on ne croit guère à aucune autre forme du combat rapproché. Tous les règlements admettent que « la baïonnette a bien perdu de son importance avec les fusils à tir rapide et à longue portée qui ne permettent que rarement le corps-à-corps ». On n'a eu encore ni les expériences de la guerre russo-japonaise, ni celles des deux autres guerres mondiales. Celles-ci vont surabondamment prouver que la baïonnette, au milieu de tous les autres moyens de combat rapproché, garde son importance. On verra devant Port-Arthur, comme durant les années 1914-1918, des charges furieuses à la baïonnette, des charges décisives de bataillons entiers, une fois même d'un régiment complet. La baïonnette revit. L'Allemagne et l'Italie disposent, au début des hostilités 1939-1945, de fusils avec baïonnettes fixes et escamotables sur l'arme. La baïonnette et le couteau de tranchée, comme le constatent les Américains dans

les combats de la jungle en 1943 ne s'excluent pas, mais se complètent, aussi indispensables l'un que l'autre.

L'homme est ainsi fait qu'il craint le combat à l'arme blanche davantage que la lutte à distance, menée au moyen de ses armes à longue portée, quand bien même celle-ci serait plus meurtrière. L'effet moral d'une troupe chargeant résolument à la baïonnette explique ce phénomène. L'assaillant a pour lui la surprise, l'élan, la volonté manifeste de tout enfoncer. Chaque combat à la baïonnette est avant tout la lutte de deux morales. Celui qui a les nerfs les moins solides cédera le premier et sera le vaincu. L'importance de la solidité des nerfs est soulignée par tous ceux qui participèrent une fois à une lutte à la baïonnette. Témoin cet officier d'infanterie français qui écrit: « Tel artilleur, qui, tout en fumant sa cigarette, termine un calcul rapide, et envoie froidement, à sept kilomètres de distance, l'obus qui supprimera cinquante, soixante, cent existences humaines, serait peut-être un fantassin écœuré s'il avait à essayer, un soir de charge, une baïonnette rose. » Les pertes n'y jouent pas un rôle important. Il est rare qu'une troupe assaillie à la baïonnette et incapable d'arrêter net cet assaut par son feu, soit à même de ne pas se laisser submerger par la vague déferlante de l'attaque, même menée par une unité d'un effectif inférieur au sien; et cela, surtout si le chef et les hommes qui l'assaillent ont le sens de la mise en scène: cris, hurlements, chants. En Normandie, par exemple, lors du débarquement allié de 1944, certains contre-assauts allemands furent menés aux cris de hurrah! et au son du clairon. Troupes inférieures en effectifs, en moyens, elles parvinrent souvent à faire fléchir dangereusement les lignes alliées, de l'aveu de ceux mêmes qui les subirent. Ces assauts étaient souvent menés de nuit.

Il y a là une importante leçon dont nous nous devons de tirer les conséquences.